

Agent de sûreté et de sécurité privée

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 23105138F — Mise à jour : 9 juin 2026

Organisme responsable : GRETA-CFA EST-BRETAGNE

Contenu

Objectifs

Dans le respect de la législation et de la réglementation, du code de déontologie, des procédures et des consignes, l'agent de sûreté et de sécurité privée assure la sécurité des personnes et des biens, préserve l'environnement dans une démarche de service.

L'accès à l'exercice de l'activité de surveillance humaine est réglementé et nécessite la détention d'une carte professionnelle. L'agent de sûreté et de sécurité privée peut exercer des missions liées à la surveillance humaine et à la sécurité incendie sous réserve de justifier des exigences et des conditions posées par chacune des deux réglementations.

Programme

Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 1. Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité

Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 2. Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et les menaces

Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 3. Assurer une prestation de surveillance humaine sur des sites sensibles dans une démarche de protection renforcée

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Aucun prérequis	Niveau Bac général, pro ou techno, BP

Liste des certifications

Titre professionnel agent de sûreté et de sécurité privée
Code RNCP : 40298

Métiers associés

K2503 — Sécurité et surveillance privées

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2006057	Présentiel	ST-MALO	04/01/2026	20/05/2026
2304857	Présentiel	Saint-Malo	03/01/2027	20/05/2027